



Le rôle de l'Etat dans les dynamiques agraires de la commune de Duc Van, province de Bac Kan, Vietnam

Vincent Gevraise^a, Jean-Christophe Castella^{a, b},
Pham Hung Manh^a, Dang Dinh Quang^a

^a Systèmes Agraires de Montagne (SAM) Programme,
Vietnam Agricultural Science Institute (VASI), Thanh Tri, Ha Noi, Viet Nam

^b Institut de Recherche pour le Développement (IRD), 213 rue Lafayette, 75480 Paris Cedex 10, France, and
International Rice Research Institute (IRRI), DAPO 7777, Metro Manila, Philippines

Résumé

Cette étude, menée sur la commune de Duc Van, contribue à la connaissance de la diversité des systèmes agraires. Elle s'insère dans le projet Systèmes Agraires de Montagne (SAM). Sur la base d'une centaine d'enquêtes d'exploitations agricoles, nous avons pu reconstituer leurs trajectoires historiques et identifier les grands systèmes de production. L'accès au foncier, les mouvements de population et le dynamisme individuel sont les trois principaux critères de différenciation retenus. Néanmoins, l'Etat et ses décisions politiques ont fortement influencé ces critères, ce qui en fait le principal moteur des dynamiques agraires. La succession d'événements historiques : conflit avec la Chine, projet d'irrigation, création d'une ferme d'Etat et leur recouvrement géographique ont provoqué d'importants mouvements de population. En proposant de nouvelles opportunités de revenus pour les ménages agricoles, l'Etat participe à la différenciation sociale. Un à un, ces événements, liés aux décisions étatiques, ont remodelé les rapports sociaux de production. Parallèlement, l'agriculteur est au centre de réseaux de communication et sphères de décision qui se complexifient rapidement. Il lui faut s'adapter à un environnement nouveau : l'économie de marché. Après vingt ans de dirigisme institutionnel, il se retrouve libre de ses choix. Par conséquent, au-delà des innovations techniques, il nous faut proposer de nouveaux modes d'organisation pour lesquels les relations entre l'Etat et le paysan doivent être redéfinies. Des outils d'aide à la décision doivent être mis à disposition des agriculteurs, aussi bien pour répondre à leurs problèmes agronomiques qu'économiques. Le Vietnam a réussi son intégration dans le marché international, il faut aujourd'hui s'attacher à assurer la compatibilité entre les évolutions macro-économiques inéluctables et la durabilité micro-économique de la production agricole familiale dans les zones marginales de montagne.

1. Introduction

Dès la première impression, Duc Van et une grande partie du district de Ngan Son, se distingue du reste de la province de Bac Kan par la présence de montagnes pelées. Cette particularité géographique a influencé l'évolution historique de la zone, lui conférant une seconde caractéristique : la mainmise de l'Etat sur son développement. En effet, la collectivisation agricole, tout d'abord sous la forme de coopératives puis par la création d'une Ferme d'Etat spécialisée dans l'élevage, a tenté de valoriser cette tendance naturelle, assimilant ce

couvert herbacé à autant de pâturages. Finalement ces projets ne sont pas arrivés à leurs fins et, au-delà des dysfonctionnements institutionnels, on peut se demander si cet apparent avantage n'est pas un leurre ?

A travers l'exemple de ces différentes politiques de soutien au développement de l'élevage, nous pouvons caractériser l'influence de l'évolution de la gouvernance sur les systèmes de production et sur la différenciation sociale. Pour cela, nous avons sélectionné deux hameaux dont le degré d'interrelations avec l'Etat a connu des niveaux forts différents. La comparaison de ces deux sites met en avant des systèmes de production dont

l'évolution suit celle de la gouvernance, qui n'ont pas eu la possibilité de saisir certaines opportunités ; et d'autres qui, plus libre de leurs choix et plus proches des réalités économiques ont pu le faire.

2. Méthode

Il s'agit dans un premier temps de la sélection raisonnée du site d'étude selon une démarche descendante de l'échelle du district à celle du hameau (Figure 1). Dans cette optique, il apparaît essentiel d'avoir une vision globale du district. Ce zonage s'effectue en deux étapes. En premier lieu il s'agit d'effectuer un "tour de plaine" suffisamment large pour avoir en tête les grands types de paysages (types de bas-fonds, relief, réseau hydrographique, etc.), afin de dégager les principaux modes d'exploitation du milieu et de les "cartographier". Ce travail basé sur une lecture et une analyse des paysages, sur des entretiens rapides avec les responsables et personnes ressources des différentes communes visitées, sur un recueil d'informations secondaires va permettre de découper le district en zones différenciées selon certains critères (grands ensembles paysagers, composition ethnique, systèmes de culture et d'élevage). Dans un second temps il nous faut effectuer un choix raisonné de la commune afin que les résultats issus du diagnostic puissent être étendus à l'ensemble des autres communes. Il lui faudra donc être "représentative" de l'ensemble des communes du district: intégrer dans une large mesure la diversité des grands systèmes relevés à l'échelle du district. La sélection des hameaux d'étude est réalisée dans ce même souci de représentativité.

Le site d'étude étant sélectionné, une première approche de l'histoire agraire de la zone est réalisée par le biais d'enquêtes socio-historique auprès de personnes ressources (chefs de village, personnes âgées...).

Enfin, il s'agit de réaliser les enquêtes « systèmes agraires » selon les concepts de l'agriculture comparée (Mazoyer, Roudart). Chaque enquête se décompose comme suit :

1. historique de l'exploitation familiale ;
2. structure foncière et familiale ;
3. système de culture et d'élevage (calendrier de travail, matériel, productions végétales et animales, consommations intermédiaires, autres charges) ;
4. perspectives d'avenir.

Ces enquêtes sont la base du diagnostic agraire et plus précisément de la typologie des systèmes de production. Les résultats étant finalement extrapolés à l'ensemble du district selon une démarche ascendante.

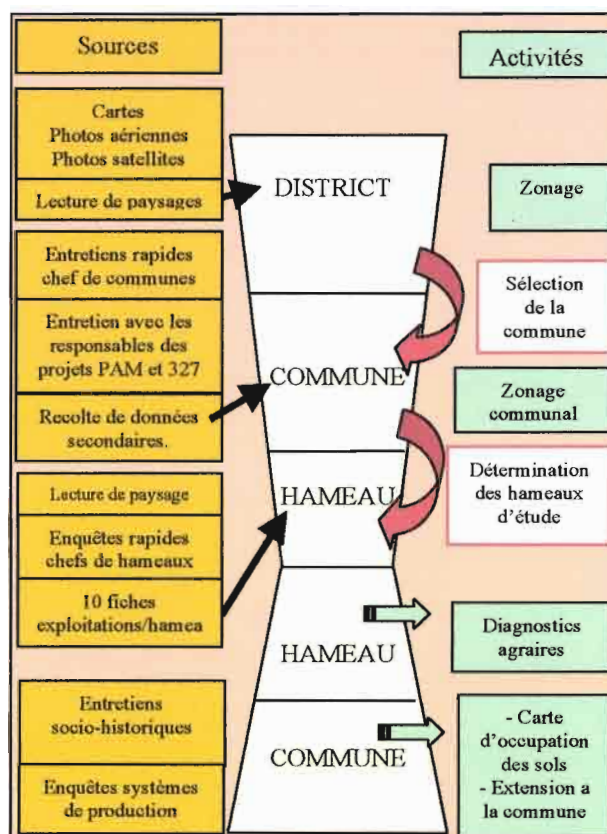


Figure 1 : méthodologie de l'étude

3. Caractérisation de la diversité et analyse des processus de différenciation

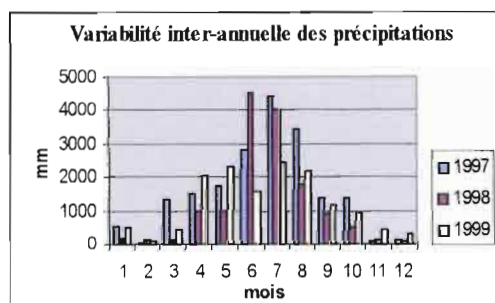
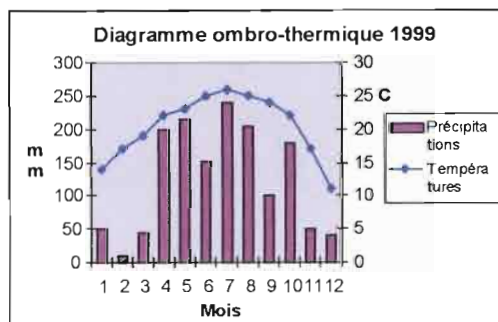
3.1. De l'échelle du district à celle du hameau

Un district divisé en trois ensembles agro-écologiques.

Situé au Nord-Est de la province de Bac Kan, Ngan Son se distingue par une importante diversité écologique. En effet, deux grandes unités paysagères se distinguent : une forêt secondaire plus ou moins dégradée selon la pratique de l'abattis-brulis, et des montagnes « pelées », recouvertes d'une sorte de savane

herbacée. En relation avec cette diversité, on peut observer différents systèmes de production, ce qui nous permet de découper le district en trois grandes entités. Enfin, la composition ethnique, sans être un facteur déterminant, vient compléter ce premier découpage.

Graphique 1 : données météorologiques.



Source : bureau agricole de Ngan Son.

A. Forêt secondaire et riz un cycle

Géographiquement, on trouve ces caractéristiques dans une partie centre Ouest de Ngan Son. La culture du riz occupe les bas-fonds. Comme pour le reste du district, ce système de culture est principalement complété par la culture du maïs, manioc et patate douce sur les pentes, destinés à l'alimentation porcine. Egalement en conformité avec l'ensemble du district, le système d'élevage s'organise autour d'un atelier porcin (race locale ou croisée, engraissement principalement) ; de l'élevage bubalin de traction et de l'élevage bovin dans un but commercial. Comme sur l'ensemble du district, l'ethnie montagnarde « Tay », occupant les bas fonds, est majoritaire. On trouve ensuite les « Nung » puis de façon bien moins importante, les Dao, les H'Mong, les Hoa et les Kinh.

B. Forêt secondaire et riz deux cycles

En raison d'une pluviométrie plus importante, la partie Ouest du district a pu développer un système de culture basé sur deux cycles de riz

dans les bas-fonds Complété par les mêmes cultures de pentes et le même système d'élevage, ce système peut être qualifié de classique au niveau de la province. Pour ce qui est de la démographie, cette partie du district se distingue par une proportion plus importante de H'Mong.

C. Savane herbacée et tabac

Ce couvert herbacé, constituant autant de pâturages, est la principale particularité de cette division qui bénéficie donc d'une sorte d'avantage comparatif pour l'élevage. Néanmoins, on peut remettre en cause la qualité fourragère de cette herbe rase.

Outre cette particularité liée à l'élevage, cette partie du district se signale par la culture du tabac. Comme nous le verrons plus loin, cette culture, initiée par l'Etat, est un élément important de la différenciation des exploitations.

Critères de sélection de la commune de Duc Van

A l'issue du tour de plaine, Duc Van présente des caractéristiques justifiant de son choix en tant que commune d'étude. Comme le montre la carte d'occupation des sols de 1998, les deux ensembles paysagers du district sont présents sur la commune. Il est donc possible d'y étudier les opportunités offertes en terme d'élevage par le couvert herbacé.

Les systèmes de culture et d'élevage sont représentatifs du district. La présence du tabac y est particulièrement intéressante. Si elle n'est pas présente sur l'ensemble du district, elle en est néanmoins la principale spécificité vis à vis de la province.

La composition ethnique correspond à celle du district avec prééminence du groupe ethnique Tay-Nung et forte présence de Dao.

Deux hameaux aux caractéristiques contrastées : Ban Trang et Phieng Nhuong.

A la suite des enquêtes réalisées aux différentes échelles (cf. « méthodologie »), les données collectées sont analysées et nous apportent une bonne connaissance :

- des trajectoires historiques;
- des systèmes de production en place avec l'étendue des différentes cultures pratiquées dans chaque hameau, les rendements de riz et de maïs ainsi que les différents cheptels (bubalins, bovins, porc).

a) *Ban Trang : au cœur des montagnes pelées*

Au niveau géographique, Ban Trang est largement couvert par les montagnes pelées, symbole du potentiel du district en terme d'élevage. Il est donc possible d'y examiner dans quelle mesure le système actuel profite de cet avantage.

Ce hameau présente également l'avantage pour notre étude d'être très majoritairement peuplé par les Tay et les Nung. Ces deux ethnies, très proches l'une de l'autre par leurs coutumes et racines linguistiques, sont également majoritaires au niveau du district.

Les systèmes de culture sont représentatifs de la commune, et par extension, du district :

- mise en valeur des bas-fonds par la culture du riz un cycle ;
- mise en valeur des pentes par la culture du maïs, de la patate douce et du manioc, destinées à l'alimentation des porcs ;
- spécialisation de certaines exploitations dans l'arboriculture fruitière.

Le passage par le système collectiviste s'est opéré de la même manière que sur l'ensemble de la commune :

- création de la coopérative en 1960 ;
- collectivisation de l'ensemble des terres rizicoles, exception faite d'une surface proportionnelle au nombre de bouches à nourrir attribuée de façon privée et qui correspondait aux 5 % de rizières à usage privé prévus par l'état ;
- collectivisation de la totalité du cheptel bubalin et bovin ;
- système privé d'élevage de porcs et de cultures de pentes associées ;
- première redistribution des terres en 1985 selon le nombre de bouches à nourrir et deuxième distribution suivant l'héritage des terres des ancêtres en 1988. Cette dernière distribution marque la fin des coopératives.

b) *Phieng Nhuong : un système basé sur le tabac*

Ce deuxième hameau est un bon complément à Ban Trang pour ce qui est du système agraire de la commune. Habité par l'ethnie Dao, il permet l'étude de cette population localisée plus haut sur les pentes. La culture du tabac, culture de rente et en tant que tel élément important du système agraire de la commune et du nord du district, est pratiquée par les habitants des hautes terres mais aussi et surtout par les Dao descendus et ayant eu accès aux rizières du bas-fond. Enfin, le hameau n'a pas connu de coopérative.

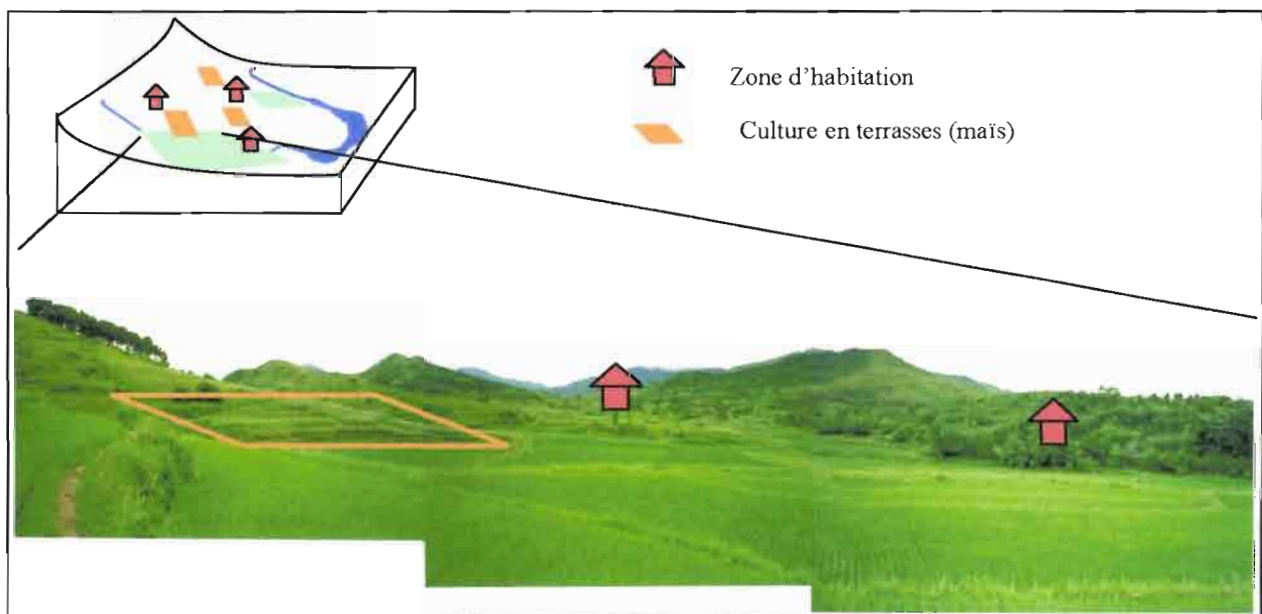


Figure 2 : le bas fond à Ban Trang

Conclusion

Après avoir parcouru le district de Ngan Son, nous avons identifié trois ensembles agro-écologiques : une partie Ouest caractérisée par des conditions météorologiques favorables à un deuxième cycle de riz ; une partie centre-Ouest recouverte de forêts dégradées et pratiquant la culture de riz un cycle ; et une partie Est misant sur l'élevage (surfaces pâturables) et le tabac. En accord avec les préoccupations du district en terme de développement agricole fondé sur l'élevage, nous avons choisi la partie Est.

Continuant notre démarche descendante, la commune de Duc Van a été sélectionnée. Occupée en partie par les montagnes pelées, elle offre un bon potentiel en terme d'élevage. Vient ensuite le choix des hameaux, zone de réalisation des enquêtes « système agraire ». Les dynamiques historiques, les systèmes de culture et d'élevage ainsi que la composition ethnique sont les quatre facteurs qui nous ont permis la sélection de Ban Trang et Phieng Nhuong. Ces deux hameaux reflètent la diversité agro-écologique de la commune et, par leur rapport différent à l'Etat, mettent en valeur les conséquences de ses décisions sur le système agraire

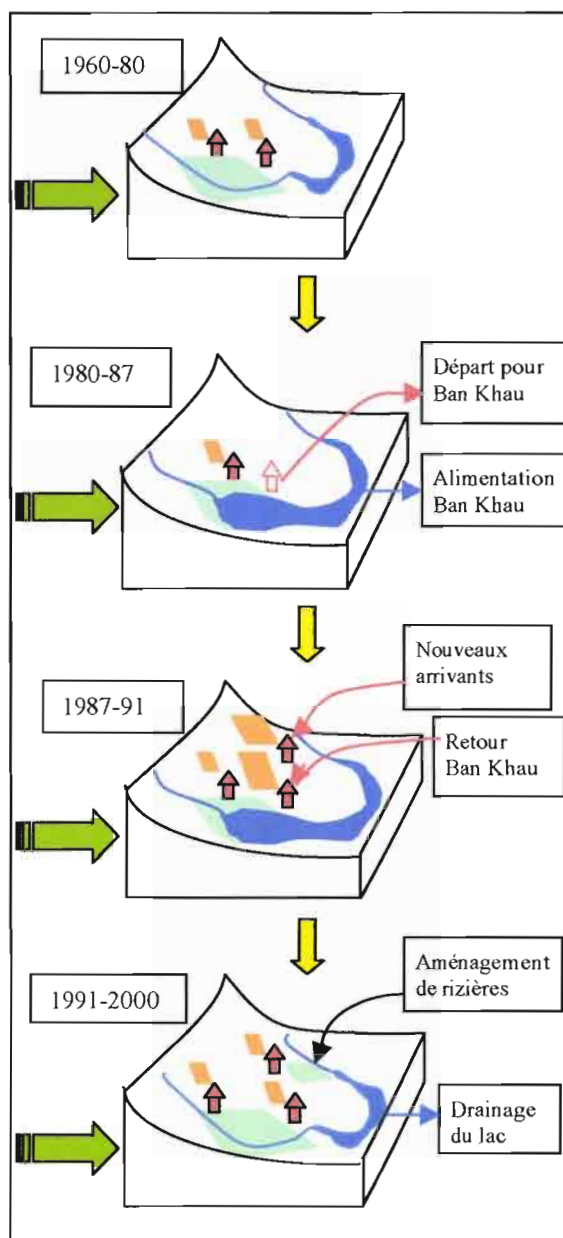
3.2. Diversité des trajectoires historiques

A partir de l'étude des deux hameaux, nous cherchons à caractériser les moteurs des dynamiques agraires. Parmi ceux-ci, le rôle de l'Etat est apparu comme déterminant. L'évolution de la gouvernance a entraîné des mouvements de population (modifiant alors l'accès au foncier) et a créé l'apport de revenus extérieurs à l'exploitation familiale (salaires, retraites). Les projets étatiques concernant l'agriculture et la forêt ont également procuré de nouvelles sources de revenus (tabac, replantations forestières).

Un hameau sous l'emprise des politiques gouvernementales

La collectivisation

Le système coopératif est instauré en 1961. L'ensemble des rizières et des terres de pente est collectivisé. La récolte est redistribuée selon "les points de travail", c'est à dire la participation de chacun aux travaux sur les terres collectives. Les cheptels bovins et bubalins sont collectivisés, seul l'élevage porcin reste privé.



La guerre contre la Chine et la construction du lac

En 1979, cette guerre provoque une double migration : la population chinoise de Ban Khau (un hameau proche de Ban Trang) fuit son terroir ; deux fermes d'Etat proche du front s'établissent (avec leurs ouvriers), sur les rizières laissées libre à Ban Khau et profitent des pâturages de Ban Trang. A cette époque, le ministère de l'agriculture décide la construction d'un lac à Ban Trang afin d'irriguer les rizières de la ferme d'Etat de Ban Khau, situées en contrebas. Cela provoque la submersion des rizières de Ban

Trang dont les habitants. 26 familles sont alors dépossédées de leurs terres rizicoles ; elles rejoignent les ouvriers de la Ferme d'Etat à Ban Khau.

Fin de la guerre et retour des chinois

Le conflit sino-vietnamien se termine en 1981 et après négociations, les deux gouvernements prennent la décision de rendre les terres aux Chinois. Ainsi, en 1987, les habitants chinois de Ban Khan "d'avant conflit" reviennent et récupèrent leurs rizières. Le retour à Ban Trang s'impose donc aux occupants "provisoires" de Ban Khau : ceux déplacés par la submersion des rizières et ceux arrivés avec les deux fermes d'Etat. Mais un double problème se pose : les rizières sont submergées par le lac et le nombre de familles revenant à cette époque est supérieur à celui déplacé quelques années auparavant.

Drainage du lac

Lorsque les chinois reviennent, ils récupèrent leurs rizières en biens propres. La ferme d'Etat n'a donc plus d'activité à Ban Khau et se déplace vers Ban Trang où l'élevage devient sa seule activité. Mais la ferme n'arrive pas toute seule, ses ouvriers la suivent. Les anciens habitants de Ban Trang peuvent se réinstaller sur leur ancien terroir (dépourvu de rizières). Les autres occupent une nouvelle zone d'habitation, le long du deuxième cours d'eau d'alimentation du lac. Rapidement les habitants originaires de Ban Trang cherchent à récupérer leurs rizières submergées ; le service agricole de la province décide en 1991 de drainer le lac.

Conséquences en terme de pression foncière et de sécurité alimentaire

Lorsque les habitants "provisoires" de Ban Khau retrouvent leur terroir à Ban Trang, la ferme d'Etat offre des facilités pour l'installation (un tiers du capital de construction de la maison), pour la conduite de l'élevage (participation à la construction des étables), des allègements de charges sociales... mais le problème des rizières demeure. S'ouvre alors une première période (1987-91) de forte intensification des brûlis pour les uns et d'extensification pour les autres. En effet, la production de riz ne pouvant satisfaire les besoins alimentaires, les habitants originaires de Ban Trang intensifient leurs anciens brûlis et les ouvriers arrivés avec la ferme d'Etat en ouvrent de nouveaux.

Comme nous l'avons vu précédemment, suite au drainage du lac, les habitants originaires de Ban Trang récupèrent leurs surfaces rizicoles. Reste

le problème des nouveaux arrivants. Deux solutions ont été adoptées:

- D'une part, le salaire issu du travail pour la ferme d'Etat permet l'achat de rizières. Ces rizières sont elles-mêmes libérées de deux façons. Soit certaines familles originaires de Ban Trang ont hérité d'une trop grande surface par rapport au nombre d'actifs et dans ce cas, elles ont décidé d'en vendre une partie. Soit d'autres familles ont décidé de migrer dans le Sud du Vietnam.
- D'autre part, ils se sont lancés dans un processus d'aménagement de terrasses.

Entre ces deux options, l'achat représente le moyen le plus fréquemment utilisé afin d'obtenir des terres. Les achats ont commencé dès 1985, ce qui correspond à la première redistribution des terres (contrat 100) qui reposait sur le nombre de bouches à nourrir. Cependant, ils sont restés assez limités jusqu'en 1991. Le drainage du lac à cette date a permis de diminuer le recours aux brûlis. Cette diminution a continué jusqu'en 1997, date à laquelle toutes les familles ont pu obtenir des rizières. Aujourd'hui, le marché foncier est saturé, on ne trouve plus de terre à vendre. Dans ce processus d'accès à la terre, il faut noter la distribution des terres de pente à partir de 1993, thème exposé dans le point suivant.

La figure 3 représente le mode de couverture des besoins alimentaires selon les périodes historiques présentées ci-dessus. Il faut considérer l'axe des ordonnées comme une gamme de variation entre des valeurs qualitatives, aucun ratio ne pouvant réellement en donner la mesure. La première période (1961-70) correspond à l'introduction des engrais minéraux par la coopérative. Ensuite la production de riz par habitant stagne principalement en raison de problèmes de motivation des producteurs (ils ne sont pas maîtres de leurs choix et n'ont pas intérêt à intensifier). La première distribution du foncier permet d'améliorer la production grâce à une meilleure motivation des producteurs. La pression sur les brûlis augmente lors du retour des ouvriers de la ferme d'état de Ban Khau. Cette tendance s'infléchit par les achats de rizières et les aménagements de terrasses. Vers 1997, tout le monde possède des surfaces rizicoles et peut intensifier la production grâce aux nouvelles semences (effort de vulgarisation du district).

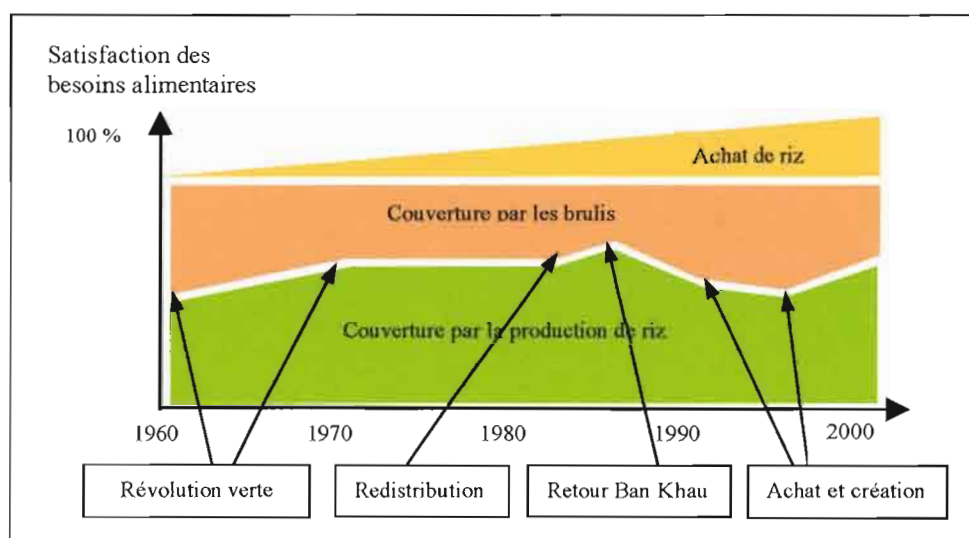


Figure 3 : Evolution de la pression foncière

Conséquence sur l'évolution du cheptel

Les ouvriers de la ferme d'Etat ont pu constituer un cheptel plus rapidement que les autres. En effet, leur rôle était de conduire le troupeau dont ils avaient la charge. Pour cela ils étaient rémunérés et pouvaient conserver une part (50 %) des naissances de l'année. De plus, la retraite allouée suite à cette période leur a permis d'acheter des bovins supplémentaires.

Les projets de replantation forestière

L'Etat vietnamien a décidé en 1993 de distribuer les terres de forêt ou à « vocation forestière ». Plusieurs projets gouvernementaux d'accompagnement de ces mesures légales ont été mis en place.

Il s'agit tout d'abord du projet 327, composé de deux volets. En premier lieu ce projet s'insère dans la loi foncière de 1993. Lors de la distribution, deux cas sont possibles. Soit la surface distribuée est recouverte de forêt naturelle et dans ce cas, le paysan reçoit 42.000 VND par ha et par an pour l'entretien. Soit la surface est en friche et dans ce cas le paysan doit replanter. Il reçoit 1.100.000 VND/ha pour la première année ; 300.000 la deuxième et la troisième ; puis 47.000 de la quatrième à la huitième année, période de protection. En deuxième lieu, les terres restant en possession de l'état. Le bureau forestier de la province décide des surfaces à replanter. Ensuite le responsable du bureau forestier du district décide des espèces

et passe un contrat avec un paysan volontaire, ou plutôt répondant à l'incitation (même rémunération que pour la replantation du paragraphe précédent).

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) intervient également dans la replantation forestière. Contrairement au projet 327 qui rémunère les paysans en dong, il accorde une subvention en riz blanc : 300 kg par hectare replanté la première année, 100 kg la deuxième et 100 kg la troisième. Ces quantités représentent respectivement 960.000 et 320.000 dong. Les plantations sont allouées aux paysans pour 50 ans dans le cadre de la nouvelle loi foncière. En plus de cette subvention, le programme procure un deuxième avantage pour les paysans. En effet, ils pourront à terme tirer un revenu de l'exploitation des arbres (sève ou bois d'œuvre). Sur le district, le PAM intervient depuis 1997. L'espèce replantée est le Xa Moc (pin). Le principal écueil à ce programme est la concurrence qu'il engendre avec les cultures de pentes et les pâturages. Même si, lors de la délimitation des parcelles à replanter, les chefs de villages et les chefs d'exploitation ont été concertés, les plantations participent à la saturation du foncier. Comme nous l'avons vu plus haut, il n'existe plus de rizières à vendre à Ban Trang et les capacités d'aménagement ont été utilisées. A cela vient donc s'ajouter ces plantations qui limitent l'extensification des cultures sur les terres de pente. Par la même, les surfaces pâturables sont limitées. La délimitation des surfaces de replantation forestière, en accord

avec les chefs de village ont atténué cette concurrence mais n'a pas pu satisfaire tout le monde. Il est en effet difficile de préserver des pâturages accessibles à tous et capable de fournir suffisamment de ressources fourragères sur le long terme. Les buffles et les bœufs peuvent pénétrer les plantations au bout de la deuxième année, mais qu'en sera-t-il lorsque les arbres auront atteints leur taille adulte et que le couvert herbacé aura disparu ?

L'opportunité dans une relative stabilité politique

Depuis l'arrivée de ses habitants (début du 19^{ème} siècle), ce hameau a connu peu de transformation des modes d'exploitation de l'écosystème. N'ayant pas été collectivisé le mode d'appropriation des terres se limite à l'héritage. La différenciation sociale est donc principalement basée sur la possession originelle de la famille et sur la taille de la descendance des générations successives. L'héritage constitue donc une première stratégie foncière. En cas de non accès par ce mode, une deuxième stratégie est adoptée : la migration. Enfin, nous verrons comment le dynamisme de chacun peut pallier les insuffisances de terre.

a) L'accès au foncier par héritage.

Le foncier n'a donc été l'objet d'aucune redistribution à quelque époque que se soit. Le marché foncier étant inexistant, l'héritage est resté le seul mode d'appropriation des terres au cours de l'histoire. Le terroir Dao étant limité et les possibilités d'aménagement épuisées, il leur a fallu mettre en place certaines stratégies afin de prévenir une parcellisation trop importante qui rendrait la surface cultivable par famille trop faible.

La figure 4 représente ces différentes stratégies. Les situations représentées sont hypothétiques mais permettent de couvrir l'ensemble des situations rencontrées. Dans le schéma classique d'héritage, les fils se partagent la surface parentale et les filles partent vivre sur les terres reçues par leur mari. Mais cette situation n'est pas systématique.

Il y a d'abord le cas où la famille n'a pas de garçon : c'est la fille qui hérite et les enfants prendront le nom de la mère afin que les terres ne changent pas de lignage. Sur notre échantillon d'enquête dans le village Dao, quatre familles ont agi ainsi. C'est un procédé qui s'applique également lorsque le mari ne possède pas de terre. On peut donc supposer certains

« arrangements » entre familles : d'un côté une famille dont la fille hérite et de l'autre, une famille qui, ayant trop de garçon ou pas assez de terre, veut éviter la fragmentation. Dans la figure 4, une telle situation pourrait se rencontrer, si nous imaginions une famille D avec seulement une fille. Elle pourrait alors hériter des terres en son nom, se marier avec un des fils de la famille C, ce qui éviterait la fragmentation du terroir de cette dernière famille.

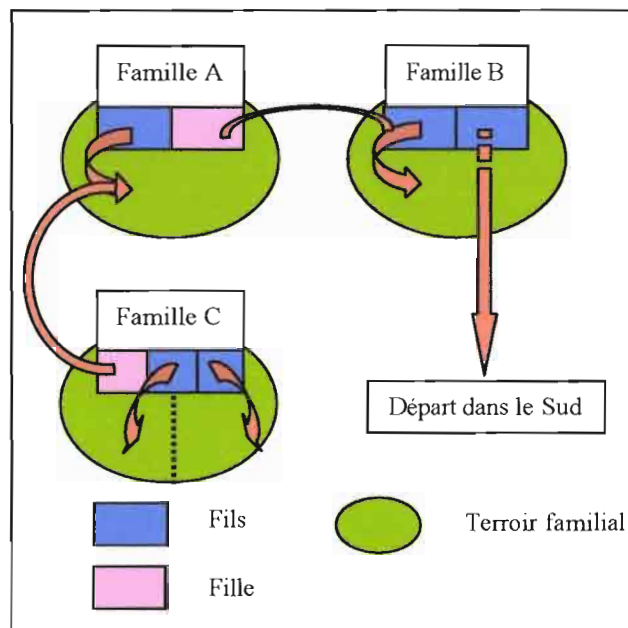


Figure 4 : Système de partage des terres

b) Les migrations.

Vouloir éviter cette fragmentation des terres peut se traduire par une autre réaction : le départ d'un ou plusieurs garçon. La première destination est le Sud du pays. C'est le cas pour trois familles à Phieng Nhuong.

L'autre possibilité est la descente dans le bas fond. Les populations Dao de Phieng Nhuong ayant aménagé elles-mêmes des rizières en terrasse à leur arrivée (1910), elles se sont rapidement sédentarisées. Néanmoins, entre 1959 et 1977, des familles Dao ont eu l'opportunité d'acquérir des rizières dans le fond de vallée ce qui leur a procuré un "échappatoire" face au manque de rizières. Quelques familles sont alors "descendues" des plus hautes zones d'habitation et ont eu accès aux rizières de bas

fond grâce aux ventes pratiquées par les Tay. Ces ventes ont plusieurs origines :

- soit suite à un départ dans le Sud du pays ;
- soit suite à la décollectivisation, la famille se retrouve avec une surface trop importante ;
- soit la famille hérite de superficies trop éloignées de l'habitation.

Ces Dao se sont alors concentrés dans une seule zone d'habitation (Pia Ma), rattachée au hameau de Phieng Nhuong. Il faut noter que la fondation de ce village est récente puisque l'arrivée de la première famille date de 1959. Ils ont développé des systèmes de production proches de ceux des Tay voisins et ont profité de la culture du tabac. Ils sont arrivés à l'époque de collectivisation et ont dû acheter des rizières ce qui constitue une sorte de droit d'entrer dans la coopérative. Même si leur mode de vie correspond à celui des Tay, Pia Ma est uniquement habité de Dao et, « administrativement », cette zone est intégrée à Phieng Nhuong. L'entraide est pratiquée entre les familles de Pia Ma.

c) La capacité à saisir les opportunités.

La migration ne peut à elle seule pallier les insuffisances de terres provoquées par l'héritage. Certains, grâce à une capacité supérieure à saisir les opportunités (esprit d'initiative, main d'œuvre disponible) ont pu s'adapter.

Nous trouvons tout d'abord le cas de ces Dao qui ont su prendre l'initiative de la descente vers les bas fond, au bon moment, au moment où les rizières étaient "abordables", c'est à dire libre et, d'après témoignages, à "prix assez bas par rapport à aujourd'hui". Même si pour certains, à la base de cette décision, on trouve l'incitation de l'Etat à la descente dans le bas fond et à la participation à la coopérative (par le biais de la politique de sédentarisation), encore fallait-il pouvoir y répondre.

L'incitation à la sédentarisation pratiquée par l'Etat depuis 1968 ne peut-être sans conséquence sur le système agraire. Cependant, d'après les Dao de Pia Ma il y a juste eu "un appel" mais rien de très concret. Effectivement, leur descente ne correspond pas à une date précise et on ne peut trouver dans leur migration dans les bas fond, de périodes plus intense que d'autres. De plus, le premier arrivant, fondateur du village, est descendu en 1959 donc avant la politique de sédentarisation.

⇒ *La réponse à l'attribution des terres de pente.*

Une bonne partie de ces programmes fonctionnant sur le volontariat, les premiers qui s'y sont investis, ceux qui ont dépassé la peur de la taxe... ont pu en retirer un avantage et un revenu non négligeable.

Afin de lancer le processus, les chefs de village et les fonctionnaires du bureau agricole se sont rendus chez les exploitants dans le but d'exposer les intérêts de la redistribution. Dans les premières années, l'enthousiasme des paysans n'a pas été au rendez-vous. Personne ne voulait de ces terres, principalement à cause de la peur d'éventuelles futures taxes. Les fonctionnaires se sont donc de nouveau rendus dans les villages pour expliquer l'intérêt des agriculteurs à participer au programme et se sont appuyés sur quelques personnes influentes du village, les incitant à accepter de larges superficies afin de "montrer l'exemple". C'est ainsi qu'à Phieng Nhuong, on peut trouver une personne possédant 98 ha de forêt, une autre 46 ha...

⇒ *La diversification à travers le tabac et l'arboriculture fruitière*

Comme nous le verrons dans la partie 2, l'Etat est à l'origine de l'introduction du tabac sur le district. Néanmoins, les ménages qui ont répondu au double appel du marché et de l'Etat ont pu engager un processus d'accumulation grâce à l'intensification des rizières. De plus, la rémunération liée à la culture du tabac dépend fortement de la capacité de chacun à conduire une culture nécessitant l'acquisition de tout un bagage technique, en particulier l'utilisation d'engrais minéraux ainsi que les techniques de séchage.

L'arboriculture fruitière est une autre forme de diversification. Là encore, les ménages les plus opportunistes (l'initiative étant ici uniquement privée), ont pu bénéficier des conditions de marché les plus favorables. Aujourd'hui, la majorité des exploitations a planté des arbres fruitiers et les possibilités de commercialisation se restreignent d'année en année.

Environnement socio-économique

a) L'entraide, base de l'organisation sociale

L'entraide est pratiquée dans tous les hameaux visités. On pourrait le définir comme un échange de force de travail, pour l'activité agricole ou

non, sans recherche d'un équilibre exact entre le temps de travail donné et le temps de travail reçu. Son but principal est de pallier les périodes de pointe.

En premier lieu, l'entraide est pratiquée pour la riziculture et plus particulièrement lors du labour, du hersage et du repiquage. Les familles participantes sont celles faisant partie d'une même zone d'habitation. Pour une famille donnée, les membres des autres familles se rendent sur l'exploitation pour chacune des opérations précitées et ceci jusqu'à leur fin. Afin de rembourser, la personne aidée se rendra sur l'exploitation de chacune des familles aidant, jusqu'à la fin des travaux. La surface travaillée et le temps que cela implique ne sont donc pas réellement pris en compte ; « pas réellement » car le repas effectué à la fin de la période de travail sera d'autant plus important que la famille possède une grande surface de rizière, donc que le travail aura été long.

En deuxième lieu, il s'agit du prêt de matériel. Le plus souvent cela concerne le pulvérisateur qui se transforme en bien collectif. Pour les familles, ce prêt peut aller jusqu'à la houe ou la charrue. Ce type d'aide se fait sans remboursement. Les familles ne possédant pas de buffle peuvent emprunter à un autre membre de la famille ou du hameau. Cette fois, il peut y avoir remboursement (gardiennage).

b) Elargissement de la notion d'organisation sociale

Cet élargissement est apparu intéressant lors de la sélection des hameaux. Ban Tac avait alors attiré notre attention. Ce hameau, très proche de Ban Trang en terme de peuplement et de surface de rizière possède un niveau de vie visiblement plus élevé (construction, équipement...). Soumettant cette observation aux populations des deux hameaux, l'explication avancée est la meilleure qualité des sols qui permet notamment la culture du tabac.

Cependant, avec l'approfondissement de cette question, un autre type de réponse est apparue : « les gens de Ban Tac sont plus entrepreneurs, il existe chez eux une petite concurrence ». Cet état d'esprit est à replacer dans le temps. Les habitants de Ban Tac ont découvert très tôt la notion de culture de rente avec l'arrivée du tabac, encouragé par la coopérative. Dès cette époque, ils ont pu retirer un revenu monétaire important de l'activité agricole et n'ont alors pas hésité à saisir les opportunités au cours du temps.

La propagation de l'innovation est plus efficace et plus rapide à Ban Tac. Ce hameau n'a pas connu les soubresauts historiques de Ban Trang. L'organisation sociale est restée familiale et ce n'est pas tant l'existence d'une « petite concurrence » que celle de l'existence d'un réseau d'information étroit, non bouleversé par le temps, qui peut expliquer le dynamisme de Ban Tac. Les économistes ne considèrent-ils pas l'accès à l'information comme une condition dominante de l'intégration au marché ? Ainsi, l'information circule rapidement au sein du hameau de Ban Tac et la réussite de l'un peut rapidement être mise à profit de l'autre, de même pour les échecs. L'organisation sociale, basée sur des réseaux familiaux établis de longue date, permet de faire profiter tous les habitants des expériences des uns et des autres.

Cette observation à Ban Tac est valable à Phieng Nhuong en ce qui concerne l'arboriculture fruitière. Bien avant les habitants de Ban Trang, ceux de Phieng Nhuong ont été intéressés par le développement des arbres fruitiers et leurs débouchés commerciaux. Ainsi, aujourd'hui, alors que bon nombre des exploitations de Phieng Nhuong tire un revenu monétaire de leurs pêchers et pruniers, les agriculteurs de Ban Trang ne font que planter et seront confrontés à la saturation du marché quand leurs arbres donneront des fruits.

Nous sommes donc en présence de trois hameaux dont l'organisation sociale a évolué de façon différente. Pour Ban Tac et Phieng Nhuong, l'évolution est linéaire et ne connaît pas de changement brusque. Au contraire, Ban Trang a été l'objet de nombreux bouleversements dus en grande partie à des décisions étatiques. Cette évolution différentielle n'est pas sans conséquences sur l'organisation sociale et donc sur les dynamiques agraires. Elle conditionne la capacité actuelle des exploitants à saisir ou non les opportunités.

Conclusion

A travers l'exemple de l'élevage et des différentes politiques de soutien dont il a bénéficié, nous pouvons constater les interférences créées par l'Etat dans le processus de capitalisation. Alors que le schéma classique pour Phieng Nhuong, est une première accumulation (notamment par l'arboriculture fruitière) puis capitalisation dans l'élevage ; à Ban Trang, la constitution d'un cheptel grâce à la ferme d'Etat a accéléré ce processus.

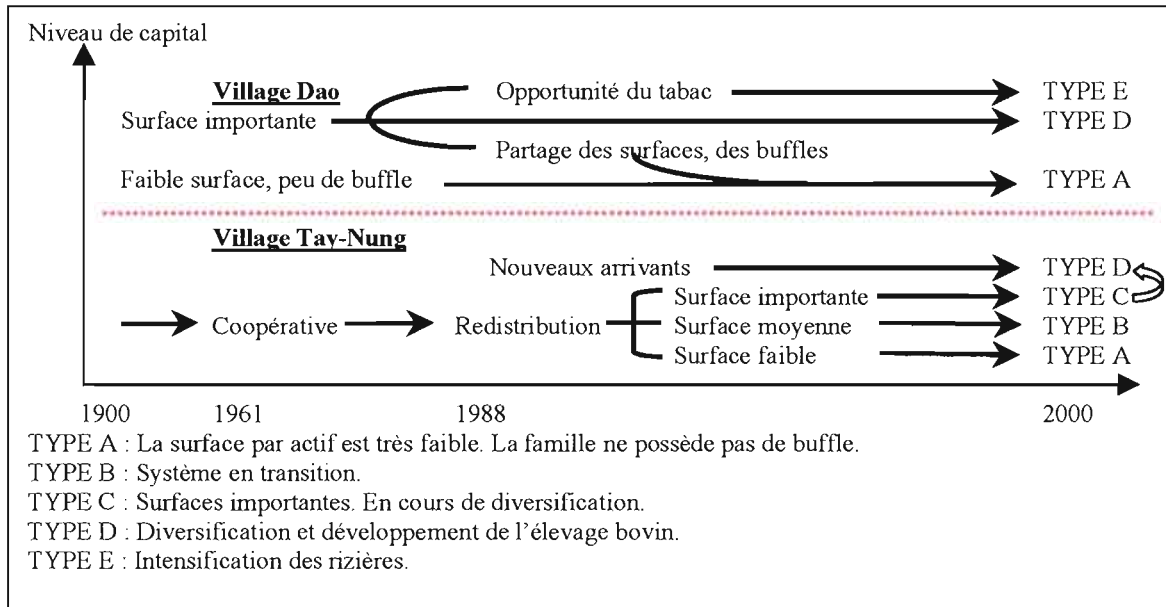


Figure 5 : différenciation sociale et systèmes de production

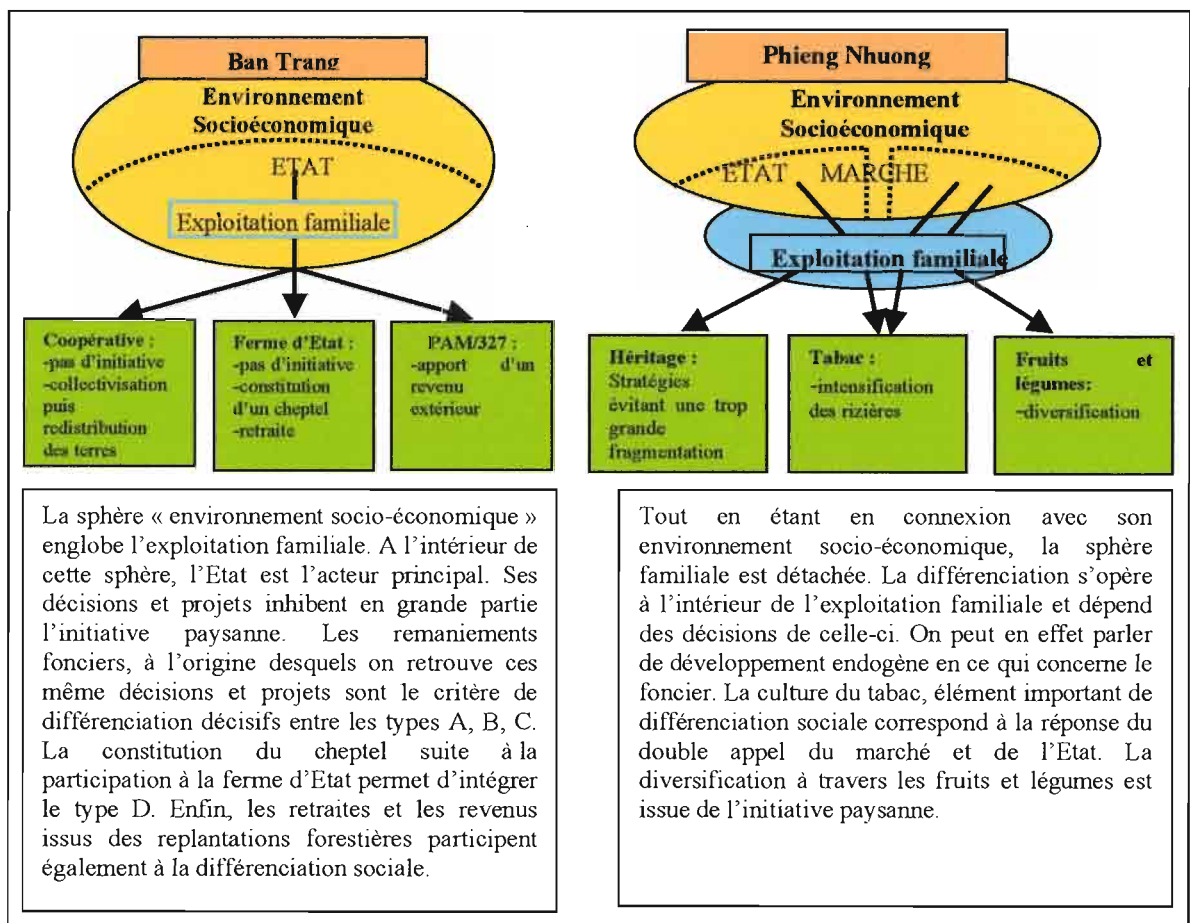


Figure 6 : Articulation entre sphères de décision, au niveau du hameau

Sur ces deux hameaux, nous retrouvons trois critères communs dans la différenciation sociale : l'accès aux rizières, les mouvements de population et la capacité de chacun à saisir les opportunités. Cependant ces mécanismes sont plus ou moins faussés par l'Etat qui change les règles. A Ban Trang, l'accès aux rizières a été bloqué par le projet d'irrigation puis guidé par la redistribution post coopératives ; alors qu'à Phhieng Nhuong, il découle d'un système basé sur l'héritage établie de longue date. Alors qu'à Ban Trang, les populations ont été déplacées selon l'ambition de l'Etat à consacrer la zone à telle ou telle activité, les habitants de Phhieng Nhuong sont les initiateurs de leurs propres migrations. Enfin, la capacité individuelle à engager son propre développement a été d'un côté étouffé par le dirigisme étatique, alors que d'un autre côté elle a pu s'exprimer par le biais d'une plus grande diversification.

4. Diversité actuelle des systèmes de production

4.1. Deux éléments particuliers à la commune : l'élevage bovin et le tabac.

Un avantage comparatif pour l'élevage.

Celui-ci correspond en grande partie à la présence dans le paysage de ces montagnes pelées, constituant autant de pâturages. Néanmoins, on peut remettre en cause la qualité fourragère de cette herbe rase.

L'élevage est depuis plusieurs années la préoccupation majeure du district pour le développement de l'agriculture dans la partie Est. Les agriculteurs ont pu, par la succession des projets et l'implantation de la ferme d'Etat spécialisée dans l'élevage, acquérir une certaine expérience dans la conduite des troupeaux. Néanmoins, d'importants problèmes persistent, liés aux hivers rudes de la région. En effet, si entre novembre et décembre les températures moyennes se situent entre 10 et 20 degrés, en revanche les minimales peuvent descendre sous les 10 degrés et se situer aux environs de 5 degrés en janvier et février. Les ressources fourragères viennent alors à manquer et le froid peut provoquer la mort d'une partie du cheptel.

La figure 7 montre l'évolution des cheptels bovins et bubalins. Après une forte augmentation

de 1991 à 1993, le nombre de buffles régresse jusqu'en 1999 pour retrouver son niveau du début de la décennie. De nombreuses maladies s'abattent fréquemment sur le cheptel, ce qui peut expliquer ce point d'infléchissement. Surtout que le nombre de bœufs connaît également une diminution à cette période. Cependant, on peut se demander si la taille du cheptel bovin n'arrive pas, à cette époque, à un point de saturation par rapport aux pâturages disponibles ?

L'évolution différentielle entre les buffles et les bovins s'explique par deux objectifs différents. Alors que les buffles sont presque exclusivement consacrés au travail du sol, les bovins sont élevés dans un but commercial.

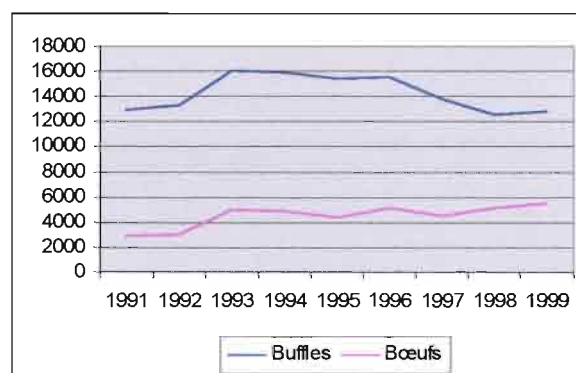


Figure 7 : Evolution des cheptels bovin et bubalin

Le tabac.

La culture du tabac occupe également les bas-fonds. Elle a été introduite sur le district en 1971. Ban Khau a été le premier hameau à la pratiquer ce qui, en plus de la présence du marché, explique son niveau de richesse supérieur. Dans les années suivantes, elle s'est répandue pour occuper aujourd'hui toute la partie Est du district : Duc Van, Bang Van, Thuong Quang, Thuong An et Van Tung.

Dans les années de collectivisation, c'est la coopérative qui a organisé la filière en fournissant les intrants, en récupérant la production et en rémunérant en dong. Ensuite la culture s'est répandue grâce aux avantages qu'elle offre au producteur : sécurité de l'écoulement et la mise en valeur des terres de rizières par un cycle de printemps. Ces deux points sont fortement liés dans la décision des

paysans de cultiver le tabac. Alther (2000) décrit l'arrivée du tabac à Van Tung de la sorte : « The common opinion in the village has not been ready for a second crop and most farmers didn't seem to want one. In late 1997 villagers were informed by staff of the tobacco company and agricultural extension staff, that they would have the chance to increase their income considerably by growing tobacco. The village leaders were involved at first and then a few farmers of another part of the district who have grown tobacco on a trial basis in the previous year and had been able to sell it to a high price, told farmers of their experience. Farmers were lured with promises of high prices and a package compiled by the company which seemed favourable to them. Since the village leaders have been convinced of the positive impact of the project to their personal wealth, the project could be started ».

Actuellement, la culture du tabac est fortement encadrée par la compagnie d'Etat « Vinataba ». Tout d'abord, elle organise la filière. Cela présente l'avantage d'assurer un débouché pour la production mais rend les producteurs dépendant de la compagnie qui fixe les prix comme bon lui semble. Ce sujet a créé de fortes tensions entre Vinataba et les producteurs lors de la vente de la production 99. Si les prix sont fixés à l'avance, les acheteurs peuvent jouer sur le jugement de la qualité des feuilles, critère de rémunération. Ainsi de la deuxième ou troisième classe en 1998, on passe à la quatrième ou cinquième classe : le prix moyen se trouve divisés par près de 2. La réaction des exploitants ne s'est pas faite attendre : sur l'ensemble des communes, on passe de 80 % à 10 % des foyers cultivant le tabac.

Vinataba fournit également le « paquet technologique » nécessaire. Pour s'assurer que ces engrais soit bien utilisés pour le tabac, la compagnie rembourse le prix des engrais à l'achat de la production.

4.2. Typologie des systèmes de production

Dans ce schéma classique de fonctionnement, la force de travail se répartie entre le système d'élevage et de culture, la traction animale étant utilisée pour le travail du sol. Alors que le temps de travail concernant l'élevage (gardiennage, alimentation) est pris en charge par les enfants et les personnes âgées, les actifs se consacrent principalement au travail sur les rizières.

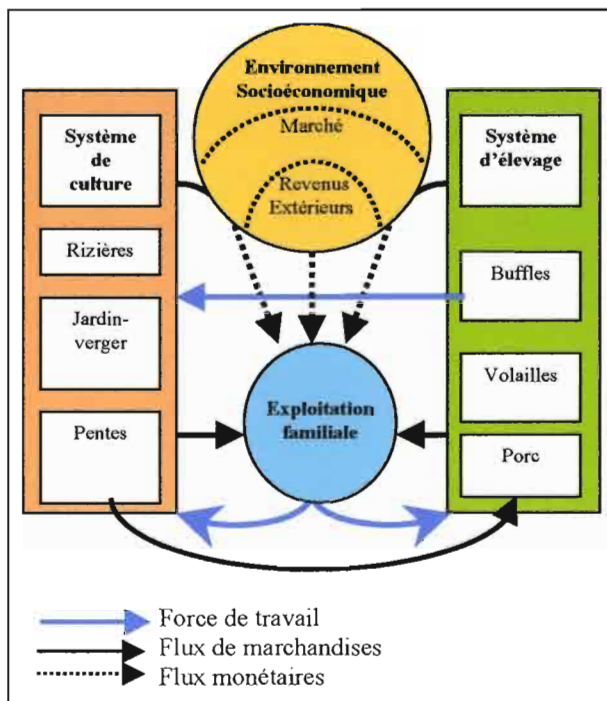


Figure 8 : Fonctionnements des systèmes de production

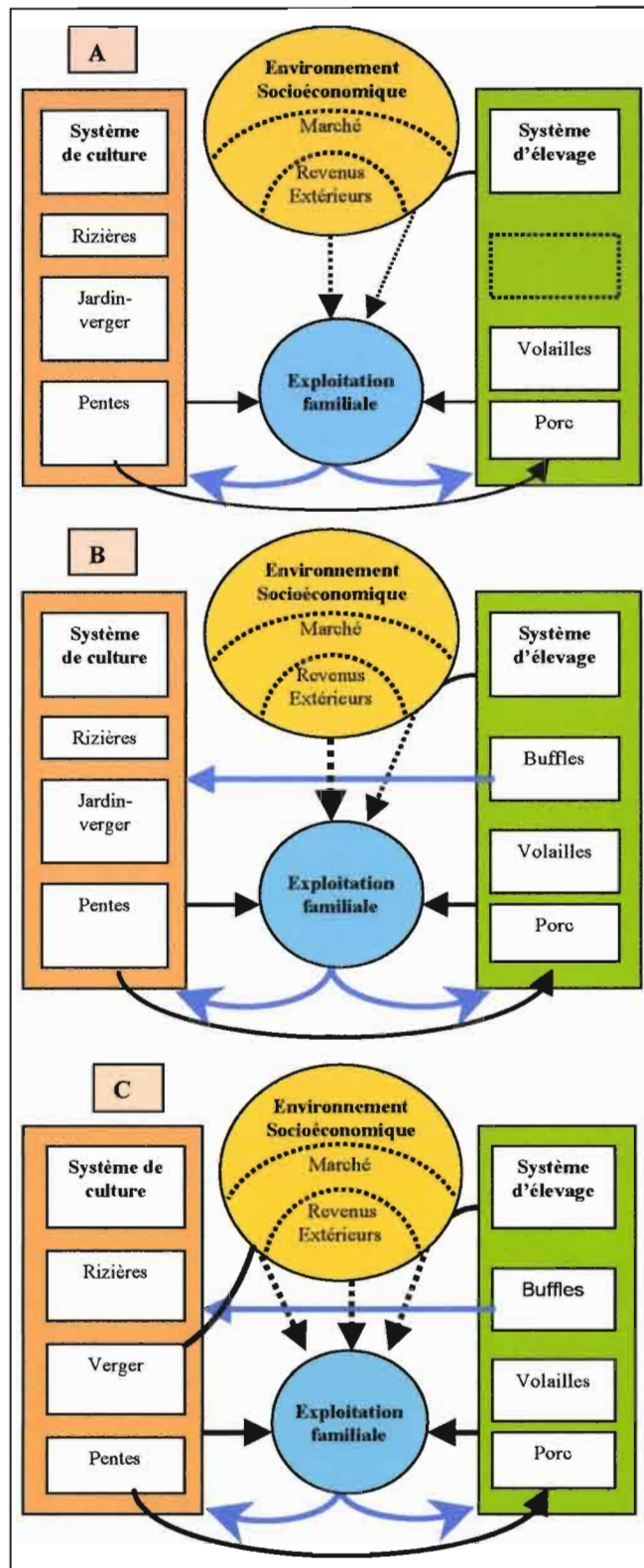
Les interactions agriculture-élevage résident dans le transfert de fertilité des pâturages vers les rizières, par le biais des déjections animales, et dans la constitution de l'alimentation porcine par les cultures de pente.

Les revenus extérieurs sont composés des aides de l'Etat (dont retraites) et des salaires extra-agricoles

Au-delà des rizières, le manque généralisé de terre caractérise ce système de production. La production rizicole ne permet pas l'autosuffisance et la période de soudure moyenne est de 5 mois (jusqu'à 9 mois).

Les blocages sont nombreux. Il s'agit tout d'abord de l'absence de buffle qui participe également à la faible capacité de financement de la famille. En effet, malgré les facilités d'emprunt accordées par la « banque des pauvres », l'accès au crédit est corrélé à la possibilité d'hypothèque. Sans buffle et avec une surface réduite ces familles ne peuvent emprunter.

Afin de remédier à cette période de soudure, le mari part travailler à l'extérieur plusieurs mois de l'année. Cela permet à la famille d'acheter du riz. Pour la commune, la principale opportunité d'emploi est la mine d'or.



Dans ce deuxième type, nous trouvons les habitants de Ban Trang ayant reçu une surface moyenne de rizière par héritage. L'obtention (héritage ou achat) d'un ou deux buffles est le symbole de ce début de capitalisation.

Grâce à des surfaces de pente supérieures au Type A, les familles de ce type peuvent passer à l'élevage des porcs de race croisée et cultiver le soja pour la vente ou l'autoconsommation.

Comme pour le type A, les revenus issus des replantations forestières permettent l'achat de riz pendant la période de soudure (deux mois et demi en moyenne). En revanche, on ne trouve pas ici de salaire extérieur mais plutôt une retraite qui complète le revenu familial.

Ce système comprend les familles originaires de Ban Trang ayant reçu des surfaces importantes de rizière et de pente ainsi que les nouveaux arrivants (anciens ouvriers de la Ferme d'Etat) qui ont acheté et/ou aménagé d'importantes surfaces. Ces achats ont pour origine le salaire perçu à l'époque de la Ferme d'Etat puis la retraite. L'acquisition des buffles se fait par les mêmes processus : l'héritage et l'achat.

L'élevage de porc représente encore la part la plus importante dans le revenu agricole issu de la vente.

Les retraites représentent une part importante du revenu familial, ceci pour l'ensemble des familles.

Deux types de famille se retrouvent dans ce système :

- les exploitations Dao ayant conservé le capital (terres et buffles) au fil des héritages ;
- les nouveaux arrivants à Ban Trang qui ont su profiter de leurs revenus et avantages pour investir dans un élevage.

Le rapport SAU/UTA et le niveau de capital étant identique que pour le type C, ce sont des qualités individuelles (expérience de la ferme d'Etat, capacité à saisir les opportunités qui ont guidé les exploitations vers ce système). Cet élevage vient achever un processus d'accumulation issu (en dehors des revenus extérieurs) de la diversification des exploitations. C'est effectivement ici que l'on trouve les premières exploitations à avoir planté des arbres fruitiers. Ils profitent aujourd'hui d'un marché où l'offre est encore limitée. Ces exploitants vendent également des légumes du jardin potager : choux et choux-fleurs principalement.

Uniquement les familles de Phieng Nhuong ont développé ce système, aussi bien celles descendues dans le bas fond que celles exploitant les zones plus élevées sur les pentes. Trois facteurs déterminent le passage dans ce Type : la superficie de rizière, la main d'œuvre et le nombre de buffle. D'après les personnes enquêtées, c'est la qualité des sols qui empêche

les habitants de Ban Trang de développer la culture du tabac.

L'intensification des rizières recouvre deux aspects :

- un rendement de riz élevé ;
- la culture du tabac qui équivaut à un deuxième cycle.

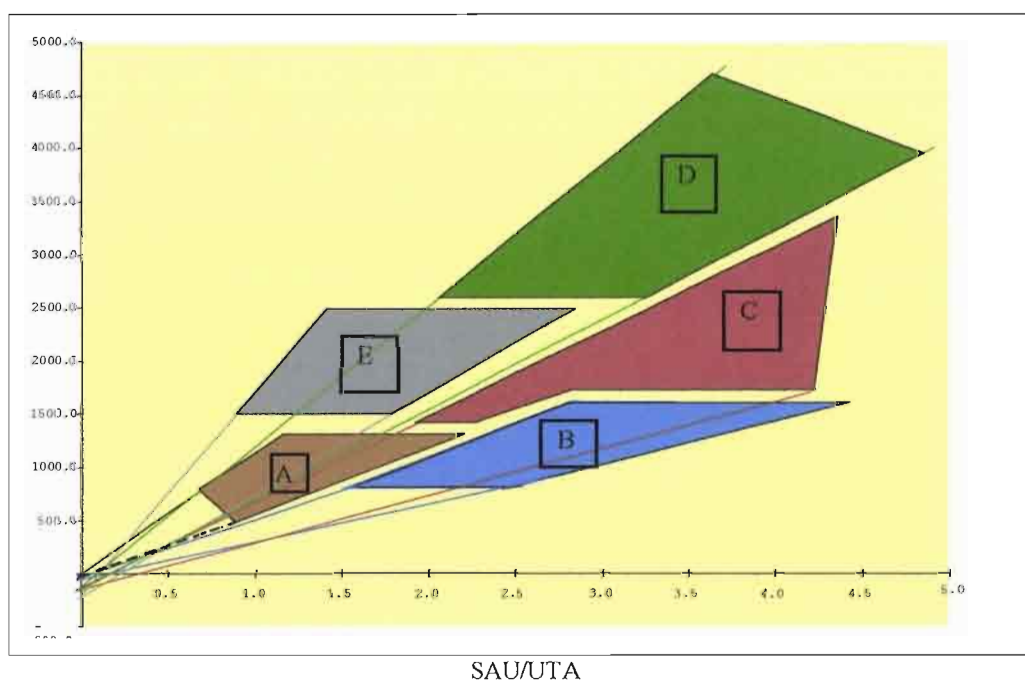
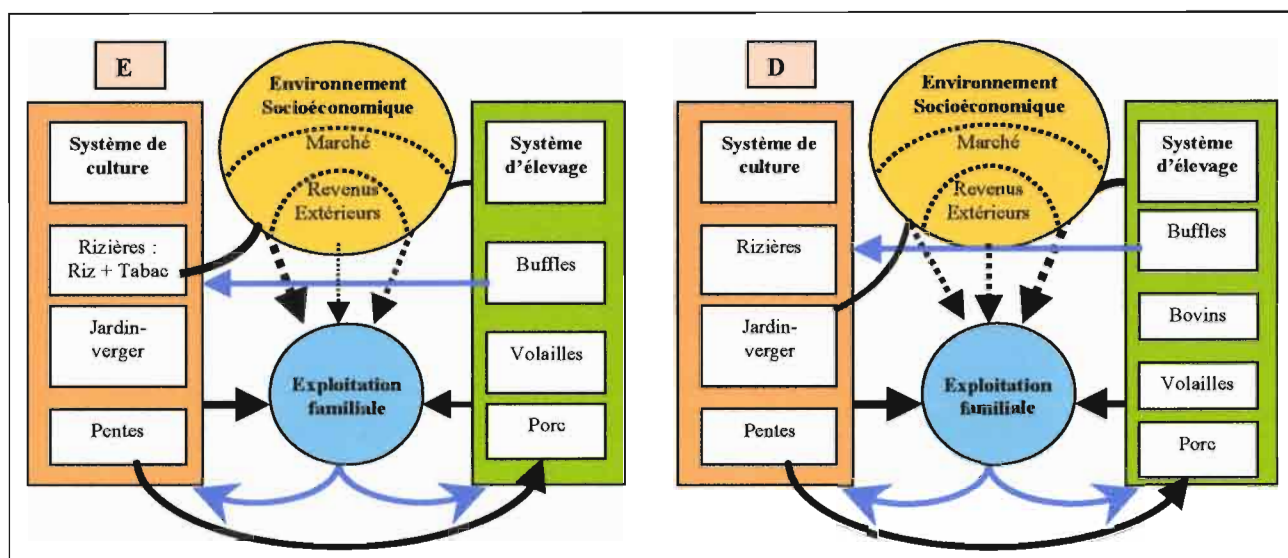


Figure 9 : Aire d'existence des systèmes de production

Tableau 1 : Données quantitatives par type de production

TYPE	Nbre bouches à nourrir	Rizières		Terres de pente		Vente productions Végétales ³	Capital productif		% Revenu Extérieur ⁴
		Surface ¹	Productivité ²	Surface	Productivité		Amortissement	Nb buffles	
A	min	3	0.7	640	0.3	0		30	
	MOY	4	1.8	925	0.9	1408	0	120	0
	max	6	2.7	1300	1.6	4267		284	30
B	min	2	1	400	0.8	157		95	1
	MOY	4.7	3.5	840	2.7	493	0	144	1.6
	max	7	6	1920	4.2	925		220	3
C	min	4	1.8	640	2	0	0	95	1
	MOY	6.3	4.4	976	2.9	465	370	280	2.5
	max	13	9	1600	7.9	1500	2024	575	6
D	min	4	1	822	0.7	0	0	100	1
	MOY	5	4.5	1270	2.8	534	820	300	3.4
	max	8	9.8	1728	7	2429	3000	600	6
E	min	4	2.7	640	1	368	200	137	2
	MOY	6.8	5.5	1405	2.2	651	576	330	3.3
	max	10	12	1504	3.8	1231	1510	692	7

¹ En bung.

² En milliers de dongs par bung. Pour les terres de pente, il s'agit de la valorisation des cultures de pente (maïs, manioc, patate douce) par la vente de porc.

³ Soja + Tabac + Fruits + Légumes.

⁴ Part du revenu extérieur dans le revenu familial.

4.3. Conclusion : quels critères de différenciation ?

Au terme de l'étude des trajectoires historiques et de la situation actuelle des systèmes de production, nous avons pu dégager 5 grands types d'exploitation (A à E). La figure 12 montre la position de chacun de ces types selon la valeur ajoutée nette par actif et la surface agricole utile par actif. Il s'agit là d'une modélisation sur laquelle ne figurent pas tous les points (exploitation) mais les regroupent en ensembles homogènes. Après présentation de cette typologie aux autorités du district, nous avons pu avoir confirmation de sa représentativité de la réalité. Cette représentation met en relief les facteurs de blocage et les évolutions potentielles pour chaque type. Nous retiendrons trois facteurs de différenciation :

L'accès au foncier.

Les surfaces cultivables étant réduites (conditions de relief), la SAU est un critère

déterminant dans la différenciation des exploitations. C'est ce critère qui distingue le plus fortement les types A, B et C. Le tableau 3 reflète les inégalités : les surfaces de rizière sont multipliées par 2 entre le type A et le type B, et par 1.25 entre B et C.

En raison du manque de terre, les exploitations des types A et B ne peuvent atteindre l'autosuffisance alimentaire. Elles doivent consacrer tout ou partie de leurs ressources financières dans l'achat de riz. La plupart d'entre elles ne peut atteindre le seuil de renouvellement ce qui inhibe toute possibilité d'accumulation. En revanche, les types C à E possèdent des surfaces plus importantes (héritage, achat ou aménagement), elles ont pu entamer ce processus d'accumulation et capitaliser.

Pour les exploitations manquant de terre, la première solution réside dans l'intensification. On peut noter sur la figure 12 et le tableau 3 que le type A atteint déjà un niveau d'intensification élevé. Cependant cela correspond plus à la faible

surface qu'à une réelle intensification. En effet, la main d'oeuvre disponible se concentre sur une surface limitée ce qui permet d'atteindre une forte productivité par bung mais les gains sur le revenu total sont faibles.

Le rôle de l'Etat.

Les décisions étatiques influent sur les dynamiques agraires de deux manières : l'apport de revenus et les déplacements de population. Il s'agit tout d'abord des retraites (Ferme d'Etat) et plus récemment des replantations forestières. L'apport de ces revenus dans le revenu familial entraîne une différenciation entre les systèmes de production mais aussi entre les exploitations d'un même type. La part du revenu extérieur dans le revenu familial est la plus élevée pour le type B (50 %). Mais en valeur absolue, ce sont les types C et D qui en profitent le plus. Il faut noter que le type qui atteint le plus haut niveau de capital (E) est également celui dont la part des revenus extérieurs dans le revenu total est la plus faible (20 %).

Nous avons vu dans la partie historique comment les décisions politiques ont entraîné des mouvements de population, perturbant l'organisation sociale et ainsi influencer les dynamiques agraires. C'est particulièrement vrai pour ce qui est de la Ferme d'Etat dont les anciens ouvriers sont aujourd'hui dans deux types bien précis : C ou D.

Le dynamisme individuel.

Troisième critère de différenciation, il prend une importance croissante avec l'instauration de l'économie de marché. Les agriculteurs sont libre de leur choix et les premiers à saisir les opportunités (replantations forestières, arbres fruitiers...) sont aujourd'hui les mieux placés en terme de revenu. Ils ont pu diversifier leurs productions et leurs sources de revenu, accumuler et capitaliser dans l'élevage pour intégrer le Type D.

5. Conclusion générale

Un corps de règles en évolution rapide

La figure 10 représente les grandes évolutions de l'environnement décisionnel des agriculteurs.

Au début des années 60, l'Etat met en place un grand projet de collectivisation de l'agriculture. C'est un véritable bouleversement de l'activité agricole et de la vie rurale en général : les terres sont entièrement collectivisées et l'agriculteur perd tout pouvoir de décision au profit de l'Etat via les coopératives (à l'échelle villageoise).

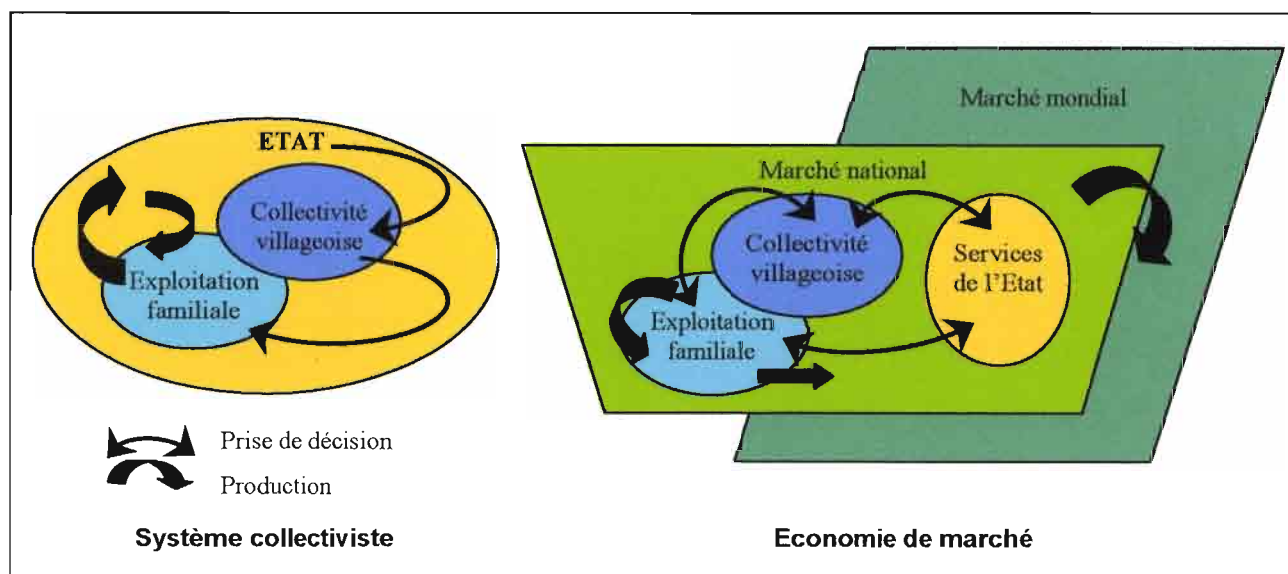


Figure 10 : Evolution des relations entre sphères de décision

Parallèlement, d'autres décisions ont été prises, venant compléter la volonté centralisatrice. Il s'agit de la politique de sédentarisation et de la création de Fermes d'Etat. Nous l'avons vu, ces décisions ont provoqué de nombreux déplacements de population, ont modifié l'organisation sociale et l'exploitation du milieu. Ce mode de gouvernance très centralisé de l'Etat inhibe alors en grande partie l'initiative privée.

Lorsque les années 80 débutent, le système coopératif est en crise et l'Etat vietnamien lance une série de règlements allant toujours plus vers une dé-régulation et l'économie de marché. Les deux points cruciaux de ces mesures sont la redistribution foncière et la liberté du choix des productions. Après 20 ans de dirigisme coopératif, les agriculteurs sont à nouveau soumis à de nouvelles règles. L'Etat se désengage et les agriculteurs sont intégrés à des échelles de décisions élargies. Ils sont englobés dans le marché national qui est lui-même en relation croissante avec le marché international. Les flux de marchandises se multiplient et les interrelations entre les différentes sphères guident la prise de décision.

Dans ce contexte, l'Etat n'est plus dans une optique dirigiste. A la fin des coopératives, les services agricoles et forestiers ont été créés dans chaque district. Ils ont principalement pour rôle de diffuser les innovations agricoles. Ils sont également le cadre des redistributions foncières et des projets de replantations forestières. Ils ont donc une influence non négligeable qui explique les ré-interprétations locales des programmes nationaux. Le projet PAM est un bon exemple des décalages entre un programme gouvernemental et les réalités de son application sur le terrain. A Duc Van, les autorités tout comme les paysans considèrent plus ce projet comme une aide sociale qu'un réel projet de replantation.

On note un décalage entre le discours officiel autour de l'allocation des terres, et les surfaces réellement attribuées. En effet lors de notre étude un foyer sur trois ne possédait pas de titre d'attribution.

L'adaptation des paysans.

Cette évolution de la gouvernance place l'exploitant dans la situation quasi permanente de calage entre ses décisions et celles des sphères supérieures de décision.

Aujourd'hui, nous sommes dans un contexte d'économie de marché dans lequel les exploitants entrent avec plus ou moins de dynamisme. D'un côté ceux qui font preuve d'initiative en diversifiant leurs activités agricoles ou non agricoles (bœufs, fruits, soja ; artisanat, petit commerce etc.). D'un autre côté, ceux qui suivent le mouvement, en profitant des prêts bancaires sans avoir de réel projet d'investissement. Or le fonctionnement de la banque s'appuie sur des critères et des organisations reconnues par l'Etat. Pour les deux volets de la Banque d'Etat (banque rurale et banque des pauvres), trois régions sont définies et un taux d'intérêt différent pour chacune d'entre elles. La définition du taux d'intérêt est établie tous les ans par le « Comité des ethnies et de la montagne ». Il se base sur des critères qualitatifs tel que le niveau d'infrastructure de transport, le niveau d'éducation. En outre, l'accès à la banque des pauvres nécessite deux conditions :

- l'adhésion à une association (association des femmes ou des agriculteurs)
- faire partie des familles « pauvres » selon les critères du bureau des invalides.

L'obtention du crédit au taux le plus favorable est donc soumis à certaines conditions, d'autant plus que la banque examine le projet d'investissement du demandeur. Il lui faut justifier de possibilités d'hypothèque. Pour cela, la banque se fie au « livret rouge » (titre de propriété) et aux biens propres de l'exploitant. Par cette sélection, les plus démunis se retrouvent exclus du crédit et s'installent durablement dans une spirale de pauvreté. Cela explique que certains préfèrent avoir recours au prêt entre membre de la même famille.

Perspectives d'évolution du rôle de l'Etat.

Dans ce nouveau contexte, le paysan manque d'expérience, de références. Il ne sait pas où va mener telle ou telle décision,

tel ou tel choix de production. Il est donc souhaitable de renforcer les liens entre les différentes sphères de décision.

Les connexions entre l'exploitant et l'Etat doivent être consolidées. Pour cela, on peut s'appuyer sur des structures existantes. Il s'agit tout d'abord des associations d'agriculteurs. Elles peuvent devenir un lieu d'échange entre les interlocuteurs afin de faciliter la circulation de l'information d'une façon descendante et la connaissance des situations individuelles de façon ascendante. Dans le premier cas, il s'agit, pour les services de l'Etat d'apporter aux exploitants une connaissance du marché qu'ils ne peuvent avoir à leur niveau. Cela doit permettre d'éviter les saturations du marché par une offre « gonflée » par des effets de

mode. L'exemple des arbres fruitiers est révélateur à ce point de vue. Après la chute du prix des abricots à Cho Don (autre district de la province de Bac Kan), le prix des prunes et des pêches à Ngan Son diminue d'année en année et il est de plus en plus difficile d'écouler la production.

Dans le cas de la démarche ascendante, il s'agit de faire remonter les inquiétudes et préoccupations des agriculteurs, et de connaître les réalités individuelles afin d'adapter les innovations. Lors des enquêtes, des incertitudes quant à l'avenir des replantations ont fréquemment été soulevées. Quelles seront les possibilités d'exploitation de ces arbres une fois à la taille adulte ?

Gevraise V., Castella Jean-Christophe, Pham Hung Manh,
Dang Dinh Quang (2001)

Le rôle de l'Etat dans les dynamiques agraires de la commune
de Duc Van, province de Bac Kan, Vietnam

Hanoï : VASI, 19 p. (SAM Paper Series)